

**LES DIALECTES CREOLES FRANCAIS DE MAURICE ET DES SEYCHELLES**  
**ESQUISSE DE PHONOLOGIE, SUIVIE DE TEXTES<sup>1</sup>**

**Chris Corne**  
 (University of Auckland)

1.0 Cette brève étude présente une esquisse phonologique de deux dialectes créoles français de l'Océan Indien, et établit pour ceux-ci une orthographe que nous comptons utiliser pour une description morpho-syntaxique et pour un lexique sommaire, tous deux en cours de préparation.

1.1 Ces deux dialectes sont mutuellement compréhensibles, malgré quelques différences surtout en ce qui concerne des faits de lexique<sup>2</sup>. Malgré ces différences, ces deux dialectes partagent le même système phonologique. La plupart des vocables d'un dialecte se retrouvent sous la même forme phonologique dans l'autre, et les différences (par exemple, pour *champignon* on a /sâpiñô/ en seychellois, /sâpiô/ en mauricien) sont souvent le reflet de divers facteurs, dont certains sont historiques. Les Seychelles ont été peuplées à partir de la Réunion et de Maurice, et puis, pendant longtemps, se sont trouvées rattachées administrativement à Maurice sous le régime colonial britannique. Pour cette raison, et aussi à cause des relations plus ou moins continues avec l'île Maurice, le créole seychellois a évolué dans le même sens que le créole mauricien. Mais son éloignement, sa population plus petite, son standing périphérique par rapport à Maurice, le milieu physique et social enfin, ont tous contribué à la fois à conférer à la langue créole des Seychelles un caractère conservateur et à donner naissance à certains traits qui lui sont propres<sup>3</sup>.

1.2 Le fait que nous ayons choisi le seychellois et le mauricien parmi les trois ou quatre créoles français de l'Océan Indien<sup>4</sup> tient tout simplement du fait qu'en Nouvelle-Zélande on trouve difficilement des ressortissants de la région qui nous intéresse, sauf ceux de passage<sup>5</sup>.

- 
1. Nous employons le terme "dialecte créole français" suivant Goodman 1964. Dans ce qui suit, nous employons "le créole mauricien" et "le mauricien" dans le sens de "dialecte créole français de Maurice". De même pour les Seychelles. Plusieurs étudiants à l'Université d'Auckland, Mauriciens et autres, nous ont prêté leur collaboration. Que Mme Veena BUCHA, MM. Abdool OODALLY, Edley HOGIRD, et Martial GEORGES trouvent ici l'expression de notre reconnaissance et nos remerciements. En outre, nous tenons à remercier chaleureusement M. et Mme Guy SAVY et Mme Marie-France CALLAGHAN du temps considérable qu'ils nous ont consacré, et surtout de l'hospitalité dont ils nous ont fait bénéficier.
  2. Notons en passant que notre témoin MA (v. ci-dessous 1.4) nous a assuré qu'il était arrivé à comprendre le créole martiniquais (Jourdain 1956 a & b) en se basant sur sa connaissance du mauricien et du français; nous n'avons pu contrôler cette affirmation.
  3. Pour des renseignements détaillés sur divers aspects de la situation sociale, économique, culturelle, ethnique, etc., où se parlent nos deux dialectes, voir : Benedict 1965, H.M. Stationery Office 1965 & 1966 (Seychelles) et 1964 (Maurice), Jones 1952, Mamet 1967, Meade 1961, Rassool 1965, Goodman 1964. Pour une discussion générale des créoles et des pidgins, voir Hall 1966.
  4. Il y aurait vraisemblablement quatre dialectes créoles dans l'Océan Indien : le réunionnais (qu'il y aurait lieu de diviser en style conservateur ou rural et en style innovateur ou urbain), le mauricien, le seychellois, et le dialecte de Rodrigues (lequel serait une forme archaïque du mauricien). Voir Valkhoff 1964 : 723 - 731. Parmi nos textes : un séga seychellois présentant des traits réunionnais (v. 7.30).
  5. Il s'agit principalement de Réunionnais, membres des équipages sur les navires des Messageries Maritimes.

Ceux qui s'y installent pour quelque temps et qui aussi ont la bienveillance de nous prêter leur collaboration, sont plus rares encore, et pour la plupart sont originaires de l'île Maurice (pays indépendant, membre du Commonwealth).

1.3 Notre description se fonde sur un nombre restreint de sujets parlants, et ne saurait donc se présenter comme étant plus qu'une introduction à l'étude du mauricien et du seychellois, et il sera évident à quel point les données que nous avons à notre disposition sont sujettes à caution.

1.4 Nos quatre principaux témoins sont:-

M. SA. Né à Bordeaux, de père mauricien et de mère française, est resté aux Seychelles pendant 24 ans, se trouve en Nouvelle-Zélande depuis une dizaine d'années. Enseigne le français dans un lycée d'Auckland. Parle couramment l'anglais, le créole, et le français, et les considère tous comme "langues maternelles".

Mme SB. La femme du précédent. Née à Bordeaux de mère seychelloise et de père européen, est restée aux Seychelles pendant 24 ans, se trouve en Nouvelle-Zélande depuis une dizaine d'années. Parle couramment l'anglais, le créole, et le français.

M. MA. Né à Maurice de parents mauriciens. Etudiant diplômé, effectuant des études supérieures (sciences) à l'Université d'Auckland. Langue maternelle : le créole. A l'école primaire et au collège, l'instruction se faisait en anglais, le français étant une matière parmi d'autres. Parle anglais, français, ourdou (en famille et a suivi des cours formels en dehors des heures de classe), hindoustani (appris à l'oreille étant enfant). Connaissance limitée de l'arabe. S'exprime avec le maximum de facilité en créole surtout. Au moment de nous prêter sa collaboration, était en Nouvelle-Zélande depuis 3 ou 4 ans.

Mme MB. Née à Maurice de parents mauriciens. Etudiante à l'Université d'Auckland où son mari (Mauricien également) poursuit lui aussi des cours. Considère le créole, l'anglais, et le français comme langues maternelles et s'exprime couramment et grammaticalement dans les trois. En Nouvelle-Zélande depuis moins d'un an.

1.5 En plus, nous avons une dizaine de disques de ségas seychellois<sup>6</sup> et nous disposons aussi d'un enregistrement que nous avons fait d'une longue conversation entre M. MA et un de ses amis, Mauricien également<sup>7</sup>.

1.6 Nous tenons particulièrement à souligner (le fait a été cent fois commenté pour toutes les terres où un français régional d'outremer se parle à côté d'un dialecte créole français) qu'on ne saurait séparer nettement le français régional des Seychelles ou de Maurice d'un côté, et le dialecte créole seychellois ou mauricien de l'autre : il n'y a en effet qu'une série de nuances menant presque insensiblement du "vrai créole" au français "parisien". Tel témoin dira, en parlant français : "ils parlent anglais pour le juge comprendre", et telle phrase créole se trouvera truffée de tournures françaises : /u fin doit etre biê étonné/. Notons aussi l'importance

6. Nous remercions vivement M. et Mme SAVY d'avoir mis ces morceaux à notre disposition.

7. Vu le manque de renseignements sur les sources des formes phonétiques citées par I. Richardson (1963 : 6-13), nous avons préféré n'en tenir aucun compte. On remarquera pourtant que pour l'essentiel ces formes sont produites par les "règles" phonétiques ci-dessous quant aux variantes combinatoires.

de l'attitude psychologique qu'ont de nombreux locuteurs envers le créole, qui est leur langue maternelle. Le créole est senti comme une dégradation du français, véhicule prestigieux du "rayonnement de la culture française". Les effets linguistiques de telles attitudes se voient surtout dans le maniement syntaxique du créole : le plus normal /si u kon fer lapire/ *si vous savez faire la purée*<sup>8</sup> peut devenir, par souci d'élégance /si u mazine ki la fabrikasiô lapire/ *si vous connaissez quelle est la fabrication de la purée*<sup>9</sup>. Ces effets se voient aussi dans divers faits phonétiques : on notera en particulier ce qui est dit plus bas quant à la nasalisation en créole.

1.7 Avant d'entamer notre description, nous voudrions justifier brièvement sa parution, laquelle pourrait sembler prématurée vu que nous n'avons jamais mis les pieds (au vrai comme au figuré) dans l'Océan Indien. C'est qu'il n'existe à notre connaissance aucun travail sérieux sur le seychellois; M.I. Richardson<sup>10</sup> dans son excellent article récent sur le mauricien évite de préciser quel en serait le système phonologique; les textes que nous citons ci-dessous contiennent de nombreux faits de grammaire qui n'ont jamais été commentés jusqu'ici. Parmi ces faits certains témoignent de l'évolution du créole depuis Baissac<sup>11</sup> et nous nous efforcerons d'en rendre compte dans notre description morpho-syntaxique actuellement en préparation. Il nous semble donc que les données que nous présentons ci-dessous auront une certaine valeur pour tous ceux qui s'intéressent aux créoles et aux pidgins.

2.0 *Sigles, signes, notation phonétique.* Dans ce qui suit, nous utilisons les sigles et la notation suivants :

- C phonème consonantique
- V phonème vocalique
- IM position initiale du mot
- FM position finale du mot
- SNF syllabe non-finale<sup>12</sup>
- / / orthographe phonologique
- /p:/b/ /p/ s'oppose à /b/
- [ ] transcription phonétique
- [ ], [ ] variantes facultatives<sup>13</sup>
- = se réalise(nt)
- ( ) facultatif - l'élément entre parenthèses peut être présent (phonétique) ou choisi (phonologie), ou non.
- + suivi de

8. Boisson alcoolique faite avec de la canne à sucre ou de la citrouille.

9. Cf. Jones 1952 : 241 : "surtout si ou concevoir qui la fabrication la pirée ..."

10. Richardson 1963.

11. Baissac 1880, 1888.

12. La coupe syllabique se fait comme en français standard.

13. Une étude portant sur un plus grand nombre de témoins permettrait de citer la fréquence relative des variantes, et peut-être de différencier celles-ci selon des critères socio-culturels.

- \* forme postulée mais non réalisée
- x n'importe quelle succession de phonèmes

Au cours de notre transcription, nous utilisons les symboles de IPA, avec quelques modifications :

- [i] non-arrondie (rétraction labiale), antérieure, 1er degré d'ouverture, tendue.
- [e] non-arrondie (rétraction labiale), antérieure, 2e degré, tendue.
- [ɪ] non-arrondie (passivité labiale), antérieure centralisée, moyenne (2-3), lâche; n'apparaît qu'en [a<sup>ɪ</sup>].
- [ɛ] non-arrondie (légère rétraction labiale), antérieure, moyenne (2-3), tendue.
- [ɜ] non-arrondie (passivité labiale), antérieure, 3e degré, tendue.
- [æ] non-arrondie, antérieure, moyenne (3-4), tendue; en [æ̃] seulement.
- [a] neutre quant à l'arrondissement, antérieure ou légèrement centralisée, 4e degré, tendue.
- [A] neutre quant à l'arrondissement, centrale, 4e degré, tendue.
- [ɑ] neutre quant à l'arrondissement, postérieure, 4e degré, tendue.
- [u] arrondie, postérieure ou légèrement centralisée, 1er degré, lâche; l'arrondissement n'est pas très ferme.
- [u] arrondie, postérieure, 1er degré, tendue.
- [o] arrondie, postérieure, 2e degré, tendue.
- [ɔ] légèrement arrondie, postérieure, 3e degré, tendue.
- [ə] arrondie, postérieure ou légèrement centralisée, moyenne (2-3), tendue.
- [~] Cette notation indique que le trait distinctif de nasalité s'ajoute aux traits articulatoires notés ci-dessus.
- [č] représente [tʃ]
- [ǰ] représente [dʒ]
- [c] [t] palatalisée : articulation simultanée de [t] et de [j].
- [ǰ] [d] palatalisée : articulation simultanée de [d] et de [j].

### 3.0 *Les phonèmes et leurs réalisations*

3.1 *Phonèmes consonantiques.* Le système des consonnes en créole peut s'ordonner dans la corrélation suivante:

		labiales	labio- dentales	apicales	sifflantes	palatales	dorsales
sourdes		p	f	t	s		k
sonores		b	v	d	z		g
nasales		m		n		ɲ̃	ŋ
liquides	latérale			l			
	continuant					j	r

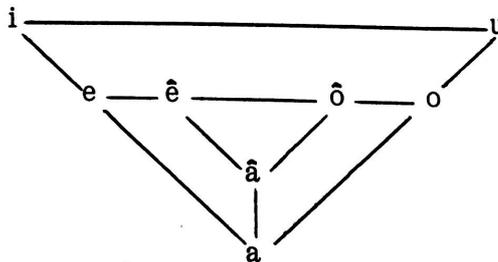
Pour /ŋ/, voir 6.0.

Ce système comprend les oppositions suivantes:

- (i) une opposition entre nasales et non-nasales;
- (ii) une opposition entre sourdes et non-sourdes (sonores);
- (iii) une opposition entre liquides et non-liquides;
- (iv) une opposition entre latérale et continuantes;
- (v) une série d'oppositions entre labiales, labio-dentales, apicales, sifflantes, palatales, et dorsales.

Certains traits articulatoires sont donc fonctionnellement non-distinctifs : la fricativité de /f, v, s, z/ par exemple.

3.2 *Phonèmes vocaliques.* Nous présentons le système des phonèmes vocaliques en créole dans le tableau suivant :



Ce système comprend les oppositions suivantes:

- (i) une opposition entre les voyelles nasales /ê, â, ô/ et les voyelles orales;
- (ii) une opposition entre voyelles antérieures et non-antérieures /u, o, ô/;
- (iii) une opposition entre trois degrés d'ouverture : voyelles fermées /i, u/; moyennes /e, ê, o, ô/; ouvertes /a, â/.

#### 4.0 *Les consonnes non-nasales*

4.1 /p, b, f, z, k, g/ se réalisent [p, b, f, z, k, g] respectivement.

4.2 /v/. Dans le contexte /vuaX/, /v/ s'amuit souvent en seychellois.  
/vuvar/ = [w a ·ə], [vw a ·ə] voir.

Ailleurs, /v/ = [v].

4.3 /l/. Dans le contexte /liV-/ , /li/ = [lj], [λ], [j] en mauricien.  
/liev/ = [ljɛv], [λɛv], [jɛv] lièvre.

Ailleurs, /l/ = [l].

4.4 /s/. Dans le contexte /Xsiô/ à la FM, /s/ = [ʃ], [s] en mauricien.  
/aplikasiô/ = [-ka ·ʃjô] une demande (d'emploi).

Ailleurs, /s/ = [s].

4.5 /t/. Dans le contexte /(X)ti-/ , /t/ = [c], [c] en mauricien, et [t], [c] en seychellois.

/torti/ = [tɔ:ci], [tɔ:či] tortue (mauricien).

/tâtin/ = [tã<sup>n</sup>tin], [-cin] tante; bonne femme, commère (seychellois)

Pour le contexte /(X)tiV(X)/, v. 5.1

Ailleurs, /t/ = [t].

4.6 /d/. Dans le contexte /(X)di-/ , /d/ = [ʒ], [ğ] en mauricien, et [d], [ʒ] en seychellois.

/dir/ = [ʒi:], [ği:] dire (mauricien)  
[di:], [ʒi:] (seychellois)

Ailleurs, /d/ = [d].

4.7 /r/. A l'IM, à l'intervocalique, et dans le contexte /(X)CrV(X)/, /r/ se réalise comme une continuante dorsale ou uvulaire, légèrement articulée et sans friction : nous employons ici [R].

/rije/ = [Rije] rire

/plore/ = [-Re] pleurer (mauricien)

/plere/ (seychellois)

/lebra/ = [lebra] bras.

/Vr/ dans le contexte /-VrC(X)/ et à la FM se réalise [v:], [v:ə].

/turne/ = [tu:ne], [tu:əne] tourner

/sirtu/ = [si:tu], [si:ətu] surtout

/ver/ = [vɛ:], [vɛ:ə] vert(e)

/for/ = [fɔ:], [fɔ:ə] fort(e)

4.8 /j/. Ce phonème n'apparaît qu'à l'intervocalique et à la FM, jamais à l'IM. A l'IM

devant V, l'opposition /j/ : /i/ est neutralisée, et des deux, seulement /i/ apparaît à l'IM. A l'intervocalique également l'opposition est neutralisée, au profit de /j/. A la FM, /j/ : /i/.

/pej/ payer : /pei/ pays.

/-Vj/ se réalise [-e<sup>i</sup>, -a<sup>I</sup>, -o<sup>i</sup>, -u<sup>i</sup>].

/pej/ = [pe<sup>i</sup>] payer

/avoj/ = [avɔ<sup>i</sup>] envoyer (mauricien)

/fuj/ = [fu<sup>i</sup>] fouiller

/papaj/ = [papa<sup>I</sup>] papaye

Le cas de /-ij/ n'est pas clair. Dans des mots dérivés de mots français en /-ij/ "-ille", on trouve aussi bien [i:] que [i], mais nos quatre témoins ont tous une connaissance du français, et nous ne saurions affirmer qu'il n'y ait pas, en créole, une neutralisation qui confonde /-ij/ et /-i/:

/tifij/ = [cifi:], [cifi] fille (mauricien)

/fij/ = [fi:], [fi] fille (seychellois).

Mais

/-ij/ dans des verbes = [i:] surtout : /ublij sa ki n pase/ = [ubli:sa-] oublie(z) ce qui est arrivé (seychellois).

A l'intervocalique, /j/ = [j].

/rije/ = [rije] rire.

## 5.0 Les voyelles non-nasales (orales).

5.1 /i/. Dans le contexte /(X)CiV(X)/ et à l'IM devant V, /i/ = [j].

/nariê/ = [narjê] rien

/ier/ = [jɛ:] hier.

[j] est donc à la fois la réalisation d'un phonème /j/ et une variante combinatoire d'un phonème /i/.

Dans le contexte /-irC(X)/ et devant /-r/, /i/ = [i:], [i:ə]. v. 4.7.

Pour /i/ devant une consonne nasale, v. 6.24,

Pour /i/ dans le contexte /-ij/, v. 4.8.

Dans le contexte /(X)CiV(X)/ ci-dessus, quand C est /t, d/ la variante [j] est complètement assimilée aux variantes palatalisées de ces deux phonèmes (v. 4.5, 4.6).

/tiôbo/ = [čõ<sup>m</sup>bo] saisir

Ailleurs, /i/ = [i].

5.2 /e/. En syllabe ouverte, /e/ = [e], [ɛ], [ɛ] (cette dernière réalisation apparaît surtout dans la variation morphologique des verbes : /get, gete/ se réalise [gɛt, gɛte] regarder), tandis qu'en syllabe fermée, /e/ = [ɛ] surtout. Mais le timbre de /e/ n'est jamais pertinent.

Dans le contexte /-erC(X)/ et devant /-r/, /e/ = [ɛ:], [ɛ:ə]. V. 4.7.

Pour /e/ devant une consonne nasale, v. 6.24.

5.3 /a/. En SNF, /a/ = [a], [a:] (seychellois).

/lakaz/ = [lakaz], [la:kaz] *maison*.

Dans le contexte /(X)Cua(C)(X)/, /a/ = [A], [a], [a].

/mua/ = [mwa], [mwa], [mwa] *me, moi*.

Dans le contexte /-arC(X)/ et devant /-r/, /a/ = [A·ə], [A:], [a·ə], [a:].

/nuar/ = [nwa·ə], [nwa:], [nwa·ə], [nwa:] *noir*. V. 4.7.

Pour /a/ devant une consonne nasale, v. 6.23.

Notons /lao/ = [lɔ:], ou bien, dans un débit lent, [lao] *sur; là-haut*.

Ailleurs, /a/ = [a].

5.4 /o/. En syllabe ouverte, /o/ = [o], [ə], [ɔ], tandis qu'en syllabe fermée /o/ = [ɔ] surtout. Mais le timbre de /o/ n'est jamais pertinent.

Dans le contexte /-orC(X)/ et devant /-r/, /o/ = [ɔ:], [ɔ·ə]. V. 4.7. Dans ce même contexte en mauricien, /o/ = [ɔ:], [ɔ·ə], [o:], [o·ə], [u·ə].

Pour /o/ devant une consonne nasale, v. 6.24.

5.5 /u/. Dans le contexte /(X)uV-/ , /u/ = [w].

/bizuê/ = [bizwɛ̃] *besoin, avoir besoin* (seychellois)

/tua/ = [twa] *te, toi* (mauricien)

Dans le contexte /-urC(X)/ et devant /-r/, /u/ = [u:], [u·ə]. V. 4.7.

Pour /u/ devant une consonne nasale, v. 6.24.

A la FM, /u/ = [u], [u] (seychellois)

/buldu/ = [buldu], [buldu] *dulcinée, amour, chérie*.

Ailleurs, /u/ = [u].

5.6 Les variantes combinatoires dont il vient d'être question pour /i,u/ devant V peuvent apparaître également quand dans une chaîne sonore on a /-u V-/ ou /-i V-/

/i âpes u ale/ = [jã<sup>m</sup>pɛsu<sup>w</sup>ale] *il vous (t') empêche d'aller* (seychellois)

/sa ki pu arive/ = [sakipu<sup>w</sup>arive], [sakipwarive] *ce qui arrivera*

On comparera le comportement de voyelles d'un point d'articulation sensiblement identique, dans le contexte /-V V-/:

/pa âkor/ = [pã<sup>ŋ</sup>kɔ:] *pas encore*

/sa ki i pe fer/ = [sakipefɛ:] *ce qu'il est en train de faire* (seychellois)

/mô al gat dilo/ = [m<sup>o</sup>wal-], [m<sup>w</sup>al-] *je vais (pour) uriner* (seychellois)

Notons qu'on a obligatoirement /pena/ *ne pas (y) avoir*, qui dérive de /pa ena/.

6.0 *La nasalité en créole*

6.1 *Les voyelles nasales.* L'identité phonologique des voyelles nasales ressort des oppositions suivantes:

/o/ : /ô/	/bo/ beau	: /bô/ bon
/a/ : /â/	/pase/ passer	: /pâse/ penser
/e/ : /ê/	/marie/ marié(e)	: /nariê/ rien

Dans certains mots les voyelles nasales ne sont pas stables; ainsi en mauricien trouve-t-on /avoj/ et /âvoj/ (et /âvuaj/ *envoyer*; en seychellois /mô/ *je*; *mon, ma, mes* et /sô/ *son, sa, ses* se prononcent très souvent avec une voyelle orale (en mauricien, toujours, de sorte que nous écrivons /mo, so/).

- 6.11 /ô/ = [õ], [õ̃]  
 /â/ = [ã], [ã̃]  
 /ê/ = [ẽ], [ẽ̃], [ẽ̂], [ẽ̂̃]

6.12 En SNF, on trouve un segment nasale de transition dans le contexte voyelle nasale + occlusive :

- /v̂/ + /p, b/ = [v̂] + [mp, mb]  
 /tôbe/ = [tõ<sup>m</sup>be] *tomber*  
 /v̂/ + /t, d/ = [v̂] + [nt, nd]  
 /tâde/ = [tã<sup>n</sup>de] *entendre*  
 /v̂/ + /k, g/ = [v̂] + [ŋk, ŋg]  
 /âkor/ = [ãŋkɔ:] *encore*.

6.20 *La nasalisation combinatoire.*

6.21 (1) Les oppositions /m/ : /b/ et /n/ : /d/ se neutralisent à la FM après une voyelle nasale<sup>14</sup>, au profit de /m, n/ respectivement.

Ainsi : \*/tôm/ *tomber*, \*/rân/ *rendre*.

Pour certains locuteurs, cette neutralisation n' a pas toujours lieu, la consonne étymologique du français pouvant être maintenue. Par exemple, nous avons relevé en mauricien /âsâb/ pour le plus usuel /âsam/ *ensemble*, et en seychellois /mô tâd u koze/ pour le plus usuel /mô tan u koze/ *je vous entends parler, j'entends votre parole*.

(2) L'opposition voyelle nasale : voyelle orale se neutralise devant /m, n/ en toute position du mot.

14. /m, n/ résultent souvent (mais non toujours : /â pan/ *en panne*) d'un processus où le segment nasal de transition (6.12 ci-dessus) devient le segment final lors de l'amuïssement d'une occlusive finale. Nous avons observé un processus analogue dans le français parlé à Tahiti (Corne 1969 : 170).

Ainsi : /tom/ *tomber*, /ran/ *rendre*, /amene/ *amener*, (ap)porter, /amerde/ *ennuyer*, *agacer*.

Notons que /g/ après voyelle nasale devient souvent [ŋ], avec ou sans une neutralisation de la voyelle. /lâg/ = [lãŋ], [laŋ] *langue*, /ŋ/ est un phonème emprunté à l'anglais : /mitiŋ/ *réunion*.

A la FM (1) précède obligatoirement (2)<sup>15</sup>.

6.22 La neutralisation qui se produit est au profit de la voyelle orale, phonétiquement partiellement nasalisée ou orale. Mais c'est ici qu'on voit le mieux l'impossibilité de séparer nettement le français et le créole. Chez les locuteurs qui ont une bonne connaissance du français, on peut trouver /ãmerde/ en face de /amene/ — la distinction entre voyelle nasale et voyelle orale est rétablie à partir de l'étymologie.

6.23 Devant /m, n/ en toute position du mot, la réalisation de /a/ est flottante, et on trouve les variantes [a, ʌ, ɑ] accompagnées ou non de plus ou moins de nasalisation :

/anu/ = [anu, ʌnu, ɑnu, ̃anu, ʌnu, ɑnu, ̃anu, ̃anu] *allons!*

Nous avons observé cette même nasalisation combinatoire dans le contexte /-a m-/.  
/Pralê sa mem sa zoli zil ki mō kōtâ/ = [-sãmɛm-] *Praslin est en effet cette jolie île que j'aime.*

Par contre, dans le contexte /-â m-/, on trouve souvent une neutralisation:

/napa person ki kota mua/ = [kõ<sup>n</sup>tamwã] *il n'y a personne qui m'aime.*

6.24 Devant /m, n/ en toute position du mot, on trouve surtout des variantes orales des voyelles /o, e, u/, et moins souvent des variantes partiellement nasalisées. /i/ = [i] presque invariablement dans ce contexte.

6.30 /ñ/.

#### 15. La règle (1) est postulée

i) pour rendre compte du développement historique qu'a dû suivre le créole.

ii) pour nous donner /m, n/ à la FM après voyelle nasale pour que nous puissions éliminer, au moyen de la règle (2), cette voyelle nasale qui n'apparaît que rarement dans ce contexte.

Ce faisant, nous rendons compte aussi de l'identité qu'il y a (pour le témoin MA surtout : il est à noter que MA est celui parmi nos 4 témoins dont la connaissance du français est la moins étendue) entre /-an/ en /â pan/ *en panne* et /-an/ en /rekoman/ *recommander*, ou entre /am-/ en /amene/ *amener* et /am-/ en /amerde/ *ennuyer*.

Une transcription \*/tôb, rãd/ aurait introduit un parallélisme avec /lâg/ et aurait également permis de rendre compte du parallélisme évident qui existe dans la morphologie des verbes. La variation combinatoire, pour une grande classe de verbes, prend la forme:

racine simple varie avec racine simple +/e/

/get/ varie avec /gete/ *regarder*

En orthographiant \*/tôb/, on aurait donc

\*/tôb/ varie avec /tôbe/ *tomber*

au lieu de

/tom/ varie avec /tôbe/,

comme il arrive avec la représentation que nous avons choisie. Mais cette complication, à un niveau de description qui ne nous concerne pas ici, est d'une importance marginale.

- 6.31 A l'IM, /ñ/ = [j̃].  
 /ñāñā/ = [j̃āj̃ā] *quelqu'un qui est lent ou mou (seychellois)*  
 /ñ/ apparaît rarement à l'IM.

- 6.32 A l'intervocalique :  
 /-iñ-/ = [ĩ:j̃], [ĩ:ñj̃].  
 /sâpiñô/ = [sã<sup>m</sup>pĩ:j̃ô] *champignon (seychellois)*  
 /siñe/ = [sĩ:j̃e], [sĩ:ñje] *signer*  
 /-eñ-/ = [ẽ:ĩp], [ẽ:ĩnj], [ẽ:ĩj̃].  
 /beñe/ = [bẽ:ĩpe], [bẽ:ĩnje], [bẽ:ĩje] *baigner*.  
 /-añ-/ = [ã:ĩp], [ã:ĩnj], [ã:ĩj̃].  
 /gañe/ = [gã:ĩpe], [gã:ĩnje], [gã:ĩje] *avoir, recevoir, gagner*  
 /-oñ-/ = [õ:ñj], [õ:j̃].  
 /groñô/ = [grõ<sup>n</sup>j̃ô], [grõ<sup>n</sup>j̃ô] *grognon*  
 Nous n'avons pas trouvé de groupe /-uñ-/.

- 6.33 A la FM :  
 /-iñ-/ = [ĩ:].  
 /lagiñ/ = [lagĩ:] *malchance, guigne*.  
 /-eñ/ = [ẽĩ], [ẽĩn].  
 /beñ/ = [bẽĩ], [bẽĩn] *baigner*.  
 /-añ/ = [ãĩ], [ãĩn].  
 /gañ/ = [gãĩ], [gãĩn] *avoir*.  
 /-oñ/ = [õĩ], [õĩ].  
 /koñ/ = [kõĩ], [kõĩ] *cogner*.  
 Nous n'avons pas trouvé de groupe /-uñ/<sup>16</sup>.

6.4 Nous avons observé dans un seul mot la nasalisation progressive signalée pour le mauricien par Urruty<sup>17</sup>:

/ena/ = [ena], [enã<sup>(n)</sup>], [enã] *avoir, y avoir*.

16. On comparera l'évolution du seychellois et du mauricien, en ce qui concerne /ñ/, avec celle presque identique, dans le créole de la Dominique (Taylor 1968 : 1026 - 1027). Un phénomène analogue se trouve en haïtien (Hall 1953 : 19), et sans doute en d'autres dialectes créoles.

17. Urruty 1950-1951, cité par Goodman 1964 : 68. "La nasalisation de certaines lettres comme *i, ie, a*, est connue du mauricien. C'est peu fréquent il est vrai, mais ça existe - quoique cette tendance ait disparu complètement avec la jeune génération. - Ainsi, j'ai entendu des vieux créoles prononcer *cinéman, dinin, connain, ... lestoman*, pour 'cinéma, dîner, connaît, ... l'estomac'."

7.0 *Textes*7.10 *Texte mauricien*7.11 Zistuar liev avek torti dâ bor basê lerua<sup>18</sup>.

Ena biê lôtâ dâ pei Moris, ti ena en lerua ki ti ena en grâ basê. Ladâ tu le bomatê, li prâ so bê parski dokter fin rekoman li. En zur, li ariv dâ bor basê, dilo sal. Napa kapav beñe. Lerua apel gardiê, li zur li. Lâdimê, dilo sal. Truaziem zur, dilo sal. Lerua amerde. Li tiom gardiê par so liku, li sakuj li, li dir li : E ta! To ule mo trap lagal dâ sa dilo la? Si dimê basê napa prop, to va gete si mo pa rôfle tua! Gardiê per. Asuar, li prâ fizi, li kase dâ fej sôz bor basê. Lanuit nuar kumâ ki sa sa. Pena lalin. Ler li kumâs fer lizur, li tan dimun vini. Li uver so zorej biê grâ. Tak! Tak! Tak! Sa ti en ti (l)iev. Avâ gardiê gañ letâ lev fizi, liev vin druat ar li. Li dir li : Bôzur, bôzur, gardiê. Kumâ mo kôtâ fer u konesâs! Biê lôtâ, mo ti pe esper sa lokaziô la, akoz mo ena en bô kiksoz pur<sup>19</sup> don u. Gut sa dimiel mo famij fin âvoj (avoj) mua dipi Trua Zilo. U ava dir mua si pa u n deza gut dimiel kum sa.

## 7.12 Traduction:

Le lièvre et la tortue au bord du bassin du roi.

Il y a bien tongtemps il y avaient dans le pays de Maurice un roi qui avait un grand bassin<sup>20</sup>. Il prenait son bain là-dedans tous les matins, comme son médecin le lui avait recommandé. Un jour, il arrive au bord du bassin; l'eau est sale. Il ne peut se baigner. Le roi appelle le gardien et le réprimande. Le lendemain, l'eau est sale. Le troisième jour, l'eau est sale. Le roi est agacé. Il attrape le gardien par son cou, il le secoue, il lui dit : Hé, toi! Tu veux que j'attrape la gale, dans cette eau-là? Si demain le bassin n'est pas propre, tu verras si je ne te "ronfle"<sup>21</sup> pas. Le gardien a peur. Le soir, il prend son fusil, il se cache dans les feuilles de songes<sup>22</sup> au bord du bassin. La nuit est complètement noire. Il n'y a pas de lune. Quand il commence à faire jour, il entend quelqu'un venir. Il ouvre bien ses oreilles. Tac! tac! tac! C'était un petit lièvre. Avant que le gardien ait le temps de lever son fusil, le lièvre vient droit à lui. Il lui dit : Bonjour, bonjour, gardien! Comme je suis content de faire votre connaissance! J'attendais cette occasion depuis longtemps, parce que j'ai quelque chose de bon à vous offrir. Goûtez ce miel que ma famille m'a envoyé depuis Trois Ilots. Vous me direz si vous n'avez pas déjà goûté du miel comme ça.

7.20 *Textes seychellois.*7.21 *Séga seychellois.*

18. Version en créole mauricien moderne, créée par notre témoin MA, de la première partie du conte dans Baissac 1888 : 3 - 5.

19. /pur/= [pũ] pour, pour que. Nous écrivons /pur/ afin de différencier ce monème de /pu/ "futur", de comportement syntaxique bien différent.

20. Etang naturel.

21. Fouetter, battre, malmener, cogner sur.

22. *Colocasia esculenta* (L.) Schott. Dans le Pacifique, on appelle cette plante "taro".

Si u kôtâ mua.

Si u kôtâ mua,  
 U kone zame mô pu kit u;  
 Mô a al dir u mamâ,  
 Sa ki i pe fer, i a regrete.  
 Si u kôtâ mua,  
 Pa bisuê ekut parol dimun,  
 Zot pu ule fer kâkâ,  
 Zot pu fer tu pur nu kite.  
 Ler samdi suar fin arive,  
 Tu kamarad ape dâse,  
 U mamâ i âpes u ale,  
 I fer u asize.

Pa trakase,  
 Koste kot mua, pa bisuê plere,  
 Mô osi, mô kôtâ u,  
 Anu desan, nu al afise.

7.22 Traduction :

Si tu m'aimes<sup>23</sup>.

Si tu m'aimes,  
 Tu sais que jamais je ne te quitterai;  
 J'irai dire à ta mère,  
 Que ce qu'elle est en train de faire, elle regrettera.  
 Si tu m'aimes,  
 Il n'y a pas besoin d'écouter ce que disent les gens,  
 Ils voudront raconter des commérages,  
 Ils feront tout pour que nous nous quittions.

Quand samedi soir est arrivé,  
 Tous les amis sont en train de danser,  
 Ta mère, elle t'empêche d'y aller,  
 Elle te fait asseoir.

Te tracasse pas,  
 Viens à côté de moi, il n'y a pas besoin de pleurer,  
 Moi aussi, je t'aime,  
 Descendons (en ville), nous allons afficher (les bans).

7.23 Une lettre en seychellois<sup>24</sup>.

Mô ser neve,

23. La distinction /to, tua/ : /u/ du mauricien n'existe pas en seychellois, où on a seulement /u/.  
 24. Version en créole, modifiée par notre témoin SB (avec la collaboration de sa fille, âgée d'une vingtaine d'années) d'une partie de la lettre reproduite dans Jones 1952 : 240 - 241.

Mô ti bisuê al fer en pti tur pãdã en de mua dá pei deor, pur mô a kon plis dá fabrikasiô lapire. Mô ti bisuê fer mô vuajaz en-ku-â-grâ, e sã ki person i kone, pâgar ki zot âpes mua, kar komela, u pa kapa(b) fie person, ni u zami, ni u zenmi, sirtu si u kon fer lapire. I en travaj biê êportã, e u bisuê gard tu sekre posib lao sa size. Mô pa pu dir u plis. Mô fin biê reisi dá mô legzamê, e mô n ariv fer en kalite lapire ki mô pu batiz li *le vin des Dieux*. Lãdrua ki mô pu kasiet li kã mô a fer, person pa pu rod âkor.

7.24 Traduction :

Mon cher neveu,

J'avais besoin d'aller faire un petit tour pendant un ou deux mois à l'étranger, pour que j'apprenne plus quant à la fabrication de la purée<sup>25</sup>. Je devais faire mon voyage tout d'un coup, et sans que personne ne le sache, de peur qu'on m'empêche (de partir); car avec le temps qui court, on ne peut avoir confiance en personne, ni en ses amis, ni en ses ennemis, surtout si on sait faire la purée. C'est un travail bien important, et on doit garder tout le secret possible sur ce sujet. Je ne peux pas te dire plus. J'ai bien réussi dans mon examen, et je suis arrivé à produire une telle qualité de purée que je la baptiserai "le vin des Dieux". L'endroit où je le cacherai quand je l'aurai fait, personne ne (le) trouvera.

7.30 *Texte seychellois présentant des traits réunionnais.*

7.31 Séga.

Koste kot mua.

Dã lakaz â paj, nu de tu sel, nu a biê ere,  
Nu va mâz susut, nu va buar dimiel, dã lafore.

Vu le zoli, mô dudu,  
Koste kot mua, mô dudu,  
Koste kot mua, mô dudu,  
Mô âbras a(r) vu.

7.32 *nu va, mô âbras a(r) vu, vu le zoli, sont caractéristiques du créole réunionnais (cf. Valkhoff, 1964); en seychellois, on a plutôt nu a, mô âbras u, u (biê) zoli.*

7.33 Traduction :

Viens à côté de moi.

Dans la case en paille, nous deux tout seuls, nous serons bien heureux,  
Nous mangerons de la chouchoute<sup>26</sup>, nous boirons du miel, dans la forêt.

Vous êtes jolie, ma chérie,  
Viens à côté de moi, ma chérie,  
Viens à côté de moi, ma chérie,  
Je t'embrasse.

25. V. note 8.

26. *Sechium edule* Sw., "chayotte". A la Réunion, on dit "chouchou". (Voir Defos du Rau 1960 : 127, Burgess et Madden 1961 : 33.)

## 8.0 BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie contient tous les ouvrages cités, ainsi que plusieurs autres références pour les dialectes créoles de l'Océan Indien.

- BAISSAC, Ch., 1880. *Etude sur le patois créole mauricien*. Nancy, Berger Levrault.
- BAISSAC, Ch., 1888. *Le Folklore de l'île Maurice. (Texte créole et traduction française)*. Tome XXVII de la coll. "Les Littératures populaires de toutes les nations," Paris, Maisonneuve et Larose (réimpression 1967).
- BENEDICT, B., 1965. *Mauritius. Problems of a Plural Society*. London, Institute of Race Relations, Pall Mall Press.
- BOS, A., 1880. "Note sur le créole que l'on parle à l'île Maurice." *Romania*, 9 : 571-582.
- BOS, A., 1881. Compte rendu de Baissac 1880 dans *Romania* 10 : 610-617.
- BURGESS, G.N. et J.F. MADDEN, 1961. "Aspects of Seychelles French". *Te Reo*, 4 : 30-37.
- CHAURAUD, J., 1968. Compte rendu de C. de Rauville 1967 a & b dans *Le Français moderne*, 36 : 344-5.
- CORNE, C., 1969. *La Prononciation du français tahitien. Introduction à l'étude d'une variété régionale du français*. Thèse de Doctorat, Université d'Auckland. Ronéotypée.
- DEFOS DU RAU, J., 1960. *L'île de la Réunion. Etude de géographie humaine*. Bordeaux, Institut de Géographie, Faculté des Lettres.
- DIETRICH, A., 1891. "Les Parlers créoles des Mascareignes." *Romania*, 20 : 216-277.
- FAINE, J., 1939. *Le Mauricien*. Port-au-Prince, Haïti. (Cité Perego 1968).
- FARCHI, J., 1947. "Le parler créole de la Réunion." *L'Essor* (revue du Cercle littéraire de Port-Louis, Maurice), (1947) : 548 ss., 572 ss., 597 ss. (Cité Valkhoff 1964).
- FOCARD, V., 1884. "Du patois créole de l'île Bourbon." *Bulletin de la Société des Sciences et Arts* (1884) : 179 ss. (Cité Valkhoff 1964).
- GALDI, L., 1934. "Esquisse de la structure grammaticale des patois français créoles." *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 58 : 257-295.
- GOODMAN, M.F., 1964. *A Comparative Study of Creole French Dialects*. The Hague, Mouton & Co.
- HALL, Robt. A., Jr., 1953. *Haitian Creole. Grammar, Texts, Vocabulary*. Memoir 74, The American Anthropological Association.
- HALL, Robt. A., Jr., 1966. *Pidgin and creole languages*. Ithaca, N.Y., Cornell University Press.
- HER MAJESTY'S STATIONERY OFFICE. *SEYCHELLES*. Biennial Reports: 1961 & 1962, 1963 & 1964, 1965 & 1966. *MAURITIUS*. Annual Reports: 1962, 1963, 1964.
- HOLLYMAN, K.J., 1964. *Le français régional de l'Indo-Pacifique. Essais de phonologie*. Te Reo Reprints No.1. Auckland, Linguistic Society of New Zealand.
- JONES, S., 1952. "The French Patois of the Seychelles." *African Affairs*, 51 : 237-247.
- JOURDAIN, E., 1956 a. *Du français aux parlers créoles*. Paris, Klincksieck.

- JOURDAIN, E., 1956 b. *Le Vocabulaire du parler créole de la Martinique*. Paris, Klincksieck.
- MAMET, M., 1967. "L'île Maurice, île de la francophonie." *Vie et Langage*, 185 : 466-472.
- MEADE, J.E. (et al.), 1961. *The Economic and Social Structure of Mauritius*. Published by Frank Cass and Company Limited, London, by arrangement with the Government of Mauritius.
- MEREDAC, S., 1931-34 Les étymologies de mots mauriciens d'origine exotique, dans *L'Essor* (revue du cercle littéraire de Port-Louis, Maurice). Cité Valkhoff 1964.
- PEREGO, P., 1968. "Les créoles." *Le Langage*. Paris, Gallimard. (Coll. "Encyclopédie de la Pléiade"; volume publié sous la direction d'André Martinet). pp. 608-619.
- RASSOOL, S. HASSAM. A., 1965. *Île Maurice, creuset de l'Océan Indien*. Paris, Fernand Nathan.
- RASSOOL, S. HASSAM. A., 1968. "Le Patois créole à l'île Maurice." *Vie et Langage*, 201: 757-761.
- de RAUVILLE, C., 1967 a. *La Réalité linguistique mauricienne et l'enseignement fécond qu'elle exige*. Port-Louis, Le Livre mauricien.
- de RAUVILLE, C., 1967 b. *Lexique des mauricianismes à éviter*. Port-Louis, Le Livre mauricien.
- RICHARDSON, I., 1963. "Evolutionary factors in Mauritian Creole." *Journal of African Languages*, 2 : 2-14.
- SCHUCHARDT, H., 1883. "Sur le créole de la Réunion." *Romania*, 11 : 589-593. (Cité Perego 1968).
- TAYLOR, D.R., 1968. "Le Créole de la Dominique." *Le Langage*. Paris, Gallimard. (Coll. "Encyclopédie de la Pléiade"; volume publié sous la direction d'André Martinet). pp. 1022-1049.
- URRUTY, J., 1950-51. "Le Patois créole de l'île Maurice." *Revue Guadeloupéenne*, 31 et 32.
- VALKHOFF, M., 1964. "Notes sociolinguistiques sur le parler créole de la Réunion." *Romance Philology*, 17 : 723-35.
- VERRIER, A-J., 1906. "Le patois créole de l'île de la Réunion." *Mémoires de la Société d'Agriculture d'Angers* (1906) : 283-305. (Cité Valkhoff 1964).